

Brux. 3 Juin 1868.

M^{rs} E. Leveq,
rue de la Station. 141.
à Louvain.

La Commission de
me charge de vous informer
en réponse à v^{re} l^{re} du 25
Mars dⁿ que il n'y
a pas lieu d'acquiescer pour
le Min^{ist}re de l'Etat le
tableau que vous lui avez
soumis & ~~est~~ ^{est} vous
attribuez à Albert
Duclos.

Je conserve néanmoins
cet ouvrage à votre dispo-
sition à moins que vous
desiriez qu'il vous fût
renvoyé à Louvain.

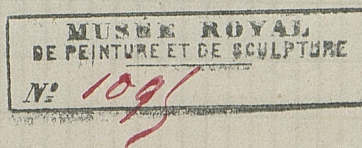
à vos risques & périls
& sans aucune garantie
de la part de Pichon^{an}
ou même de l'Etat.

Veuillez, Monsieur, nous
faire connaître vos intentions
& recevoir l'ass. de notre
très-faible amitié^{an}

Le Secrétaire.

D. Stz

Lousain, le 25 mai 1868.



Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que j'ai déposé au Musée Royal place de ce nom à Bruxelles, un tableau d'Albert Dürer, dont monsieur C. Remberg a bien voulu s'entretenir. Je céderais cette toile, d'un mérite éminent, pour la somme de douze mille francs.

Je vous prie, Messieurs, agréer l'assurance de ma
parfaite considération

George

rue de la Station n° 141

A Messieurs
les Président et membres de
la commission administrative du
Musée Royal de Peinture et de Sculpture
à Bruxelles.

Rem. Le Tableau ci-
dessous indiqué à l'ad: de la
Commis. Bruxelles le 16 juin 1868.

1890

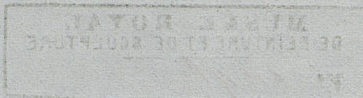
Copie



1095

Mon cher Monsieur,

Je vous ai parlé d'un
tableau d'Albert Dürer qui se
trouve à Lammien, chez une
personne disposée à le céder.
J'ai vu l'œuvre qui porte le
cachet du prince ou de son
époque et est signée de sa
main. Elle provient d'un
ancien abbaye, celle de Floesbe
je crois, et est arrivée par
héritage au propriétaire actuel.
Si la Commission du musée désire
examiner le tableau, j'en
informerais le propriétaire afin
qu'il envoie le cadre à Bruxelles.



ou, ce qu'il amène en son
qu'il admette vos élégers
chez lui.

Il est bien entendu
que je ne puis aucunement
me porter garant. Des
l'authenticité de l'œuvre
mais elle ne paraît mériter
d'être vue avec soin.

Votre dév. ami

24 Mars 1868 (Signé) E. Romberg.

ER

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

N°

1095

Monsieur le Ministre,

J'ai eu ci-joint
d'un tableau d'Albert
Dürer qui se trouve à
Louvain chez une personne
laquelle est disposé à
le céder. J'ai vu l'œuvre
qui porte le cachet du peintre
ou de son époque, et est

RE

signée de sa main.
 Elle provient d'une ancienne
 abbaye, celle de Floreffe
 près, & est arrivée par
 héritage au propriétaire
 actuel. Si la fourniture
 du clerc désire examiner
 le tableau, je lui informai
 le propriétaire afin qu'il

envoie le cadre à M. de
 ou, ce qu'il aimera mieux,
 qu'il admette vos délégués
 chez lui.

Il est bien entendu que
 je ne puis au aucunement
 me porter garant de
 l'authenticité de l'œuvre,
 mais elle me paraît

merita d'eta une avec
soin,

Votre dévoué

G^r: Lemelly

Dyck

28 Mars 1868